66e Session Ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abidjan, Côte d'Ivoire, le 24 novembre 2026

66ème SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OAPI : LES EXPERTS DES 17 ÉTATS MEMBRES SE RÉUNISSENT À ABIDJAN

Financement de l'innovation et valorisation de la propriété intellectuelle au cœur des travaux

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) ouvre demain, mercredi 25 novembre 2026, à Abidjan, les travaux de la Commission des Experts de la 66ème session ordinaire de son Conseil d'administration. La cérémonie d'ouverture, prévue à 10h00 à l'hôtel Platinum, se déroulera en présence du Représentant du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice du Conseil d'administration, et de M. Denis L. BOHOUSSOU, Directeur général de l'OAPI.

Du 25 novembre au 1er décembre, les experts des dix-sept (17) États membres examineront l'ensemble des dossiers inscrits à l'ordre du jour : rapports d'activités, questions techniques et questions financières, dont le projet de budget de l'exercice 2027. Leur rapport sera présenté aux Ministres membres du Conseil d'administration le 4 décembre 2026.

Parmi les dossiers soumis aux experts figure l'état d'avancement de la mise en œuvre du mécanisme de financement de l'invention et de l'innovation. Ce mécanisme novateur s'attaque à l'un des obstacles les plus persistants dans les États membres : l'accès des innovateurs au financement. Il s'agit désormais de le consolider « afin que le génie inventif africain trouve enfin les moyens de se muer en entreprises, en emplois et en richesses », souligne M. Denis L. BOHOUSSOU, Directeur général de l'OAPI.

Les experts examineront également le programme de financement des projets structurants basés sur la mise en valeur de la propriété intellectuelle. Selon le Directeur général, ce programme traduit la volonté de l'OAPI de passer « d'une logique d'enregistrement des titres à une approche orientée vers la création de valeur économique et le développement territorial ».

.....

À propos du Conseil d'administration de l'OAPI

Instance suprême de l'Organisation, le Conseil d'administration rassemble les Ministres en charge de la propriété intellectuelle des dix-sept (17) États membres. Il définit les orientations stratégiques de l'OAPI, supervise sa gestion et adopte son budget annuel.

.....

À propos de l'OAPI

L'OAPI est l'Office intergouvernemental de 17 États d'Afrique centrale, de l'Ouest et de l'Océan Indien. Il est chargé de délivrer les titres de propriété industrielle, notamment les brevets d'invention et les certificats d'enregistrement des marques de produits ou de services, des dessins ou modèles industriels et des obtentions végétales. L'OAPI est également l'agence chargée de promouvoir l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle à des fins de développement économique et social dans ses États membres.

.....